

## ANNEXE 1.3 LISTE DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

### CONDITIONS GÉNÉRALES

Chaque école sélectionnée pour participer au projet de labellisation 'École Plus Propre' qui aura accueilli l'animateur de terrain durant ½ journée et qui enverra à Be WaPP/Fost Plus un plan d'actions (élaboré sur base des constats de son audit) avant fin janvier pourra prétendre à une bourse visant l'achat de matériel de propreté/tri/prévention.

- ✓ L'enveloppe globale de la bourse de l'école dépend du nombre d'élèves :
  - 750 € HTVA pour les écoles jusqu'à 200 élèves
  - 1 000 € HTVA pour les écoles entre 201 et 500 élèves
  - 1 250 € HTVA pour les écoles de plus de 500 élèves
- ✓ Les dépenses éligibles doivent être en lien avec les constats mis en avant lors de l'audit réalisé en début de projet et correspondre aux actions réalisées.
- ✓ Les dépenses doivent nécessairement avoir un lien avec une action propreté/tri ou prévention en vue de réduire les déchets sauvages et les dépôts clandestins.
- ✓ Toute dépense devra être approuvée avant l'achat dudit matériel par l'accompagnateur de terrain.
- ✓ Lors de l'acquisition du matériel, l'utilisation de matériaux recyclés et/ou réutilisés sera à privilégier.
- ✓ Les dépenses liées à l'achat de matériel seront pré-financées par l'école après approbation. Be WaPP/Fost Plus rembourseront l'école sur base des preuves de paiement (factures).
- ✓ Lors d'un achat supérieur à 100€, l'école devra montrer qu'elle a effectué une demande de prix à au moins 3 fournisseurs.
- ✓ L'école s'engage à choisir son fournisseur 'en bon père de famille' après avoir analysé le rapport qualité-prix du produit.

**MATÉRIEL DE PRÉVENTION: max. 25% de l'enveloppe globale et pour autant que le matériel financé permette d'éviter que des déchets ne se retrouvent sur le sol aux abords de l'école.**

- ✓ Matériel permettant la prévention des déchets. Par exemple : gourde, boîte à tartines et emballage réutilisable, boîte à collation...

### INFRASTRUCTURES DE PROPRETÉ ET DE TRI:

- ✓ Pelle, brouette, ramassette, et autre matériel de 'gros' nettoyage.
- ✓ Poubelle (ordures ménagères) extérieure pour les lieux partagés.
- ✓ Poubelle de tri (ordures ménagères, PMC et papiers-cartons) pour les classes et/ou les couloirs.

NB : Fost Plus propose gratuitement aux écoles du matériel de tri (corbeilles, poubelles, conteneurs, affiches et auto-collants). Pour plus d'informations, consultez la fiche 'Matériel de tri et propreté' sur la plate-forme [monecolepluspropre.be/boite-a-outils/](http://monecolepluspropre.be/boite-a-outils/).

- ✓ Cendrier et cendrier de vote.
- ✓ Panneau 'chewing gum'.

### OUTILS POUR MIEUX COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS:

- ✓ Affiche, charte, panneau, autocollant, banderole de communication et/ou de sensibilisation.
- ✓ T-shirt et autre équipement pour mettre en avant la TEAM.
- ✓ Nudging pour induire le bon comportement aux abords des poubelles.

NB: N'oubliez-pas que du matériel est disponible gratuitement chez Be WaPP (par exemple : cendriers de poche, gants, pinces à déchets...): [www.walloniepluspropre.be/proprete-publique/boutique/](http://www.walloniepluspropre.be/proprete-publique/boutique/).